

Selon la fondatrice, le principal du collège Jean Body Zibi n'a pas déposé les dossiers de certains élèves de l'enseignement technique de cet établissement scolaire à l'Office du Baccalauréat du Cameroun.

C'est un cauchemar pour une dizaine d'élèves des classes de Première et Terminale de l'enseignement technique au complexe scolaire privé laïc Jean Body Zibi. En effet, ils ne peuvent pas prendre part aux examens officiels de la session 2016. Certains ont déjà raté les épreuves depuis le 23 mai 2016.

D'après la fondatrice de l'établissement, Jeanne Mengue, le principal du collège n'a pas déposé les dossiers de certains candidants au Baccalauréat et au Probatoire techniques auprès de l'Office du Baccalauréat du Cameroun. «Il est introuvable. Je comprends maintenant qu'il ne faut pas faire confiance, même entre des frères. Les voleurs existent partout», déplore-t-elle.

Une situation qui provoque des grincements de dents chez ces élèves qui courent le risque de connaître une année noire. «Je n'ai pas pu composer hier. Je ne sais pas ce que je vais faire», se lamente une candidate.

La fondatrice espère voir s'opérer un miracle pour ces enfants «J'en appelle à la clémence du Ministre des Enseignements secondaires afin de laisser composer les enfants. On va régler la

	`	11 4 11	
oiti iation	anres»	supplie-t-elle.	
Situation	apros,	Supplie t clie.	

© Eliane Marcelle Matsingoum, crtv.cm